

## PERSONAL DATA PROCESSING ADDENDUM FOR M-FILES SERVICES

### 1. CONTEXTE, CADRE ET OBJECTIF

- 1.1. M-Files et le Client se sont mis d'accord sur l'exécution par M-Files de certains services pour le Client (identifiés comme « Services » ou en d'autres termes dans le contrat de service applicable, ci-après définis comme « Services »), avec le cadre convenu dans le contrat de service applicable (le « Contrat »). Le Contrat définit la nature de la coopération entre les Parties ainsi que les responsabilités de M-Files et du Client pour les services que M-Files doit fournir au Client.
- 1.2. Les services convenus incluront le traitement des données personnelles par M-Files, au nom du Client, dans le cadre du Contrat. Le but de cet addenda de traitement des données (« ATD ») est de définir les termes et conditions régissant un tel traitement par M-Files pour le compte du Client conformément aux exigences établies par le règlement général sur la protection des données (RGPD) et d'autres lois applicables concernant la protection des données personnelles.
- 1.3. Le Client conclut cet ATD pour son propre compte et pour le compte des sociétés du Groupe du Client qui agissent en tant que responsable de traitement concernant les données personnelles traitées par M-Files dans le cadre de cet ATD et du Contrat entre M-Files et le Client. Aux seules fins de cet ATD, et sauf indication contraire, le terme « Client » doit inclure le Client et les sociétés du Groupe du Client.
- 1.4. En cas de divergence entre ce document et l'une des annexes, les termes du présent document prévaudront. En cas d'incohérences entre cet ATD et le Contrat, cet ATD prévaudra.
- 1.5. Dans le cadre de la fourniture des Services au Client conformément au Contrat, M-Files peut traiter des données personnelles pour le compte du Client et les Parties acceptent de se conformer aux dispositions suivantes concernant tout traitement de données personnelles, chacune agissant raisonnablement et de bonne foi.

### 2. DURÉE ET RÉSILIATION DE CET ATD

- 2.1. Cet ATD entrera en vigueur le 25 mai 2018 et restera en vigueur pendant la durée de validité du Contrat et par la suite aussi longtemps que nécessaire pour la finalisation du traitement convenu des données personnelles.

### 3. DÉFINITIONS

- 3.1. Les termes « données personnelles », « personnes concernées », « violation de données personnelles », « traitement », « responsable de traitement », « sous-traitant » et « autorité de contrôle » utilisés dans cet ATD ont le sens donné dans le règlement général sur la protection des données (RGPD) (en outre, le terme « responsable de traitement » désigne les clients de M-Files), et les termes « importateur de données » et « exportateur de données » ont le sens donné dans les clauses contractuelles types approuvées par la Commission européenne en ce qui concerne le transfert de données personnelles en dehors de l'UE/EEE.
- 3.2. Dans cet ATD, sauf indication contraire :
  - Le RGPD signifie le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.
  - Les Sous-Traitants Ultérieurs représentent les tiers autorisés, en vertu de cet ATD, à avoir un accès logique aux données personnelles et à les traiter afin de fournir quelques parties des Services. Le terme Sous-traitant Ultime est assimilé au terme sous-traitant en vertu de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et doit être interprété en conséquence.

- La Documentation sur la Sécurité, la Confidentialité et l'Architecture désigne la documentation sur la sécurité, la confidentialité et l'architecture applicable aux Services spécifiques achetés par le Client, qui peut être mise à jour à tout moment, et fournie au Client dans le cadre de la documentation du Contrat, disponible sur demande adressée à M-Files, ou autrement rendue raisonnablement disponible par M-Files.
- Parties signifie le Client et M-Files de manière collective et Partie signifie le Client ou M-Files de manière individuelle.

#### **4. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES**

- 4.1. Les parties conviennent qu'en ce qui concerne le traitement des données personnelles, le Client est le responsable de traitement, M-Files est le sous-traitant et M-Files engagera des Sous-traitants Ultérieurs conformément aux exigences énoncées dans la section 7 « Sous-traitants Ultérieurs ».
- 4.2. Le Client doit, dans son utilisation des Services, traiter les données personnelles conformément aux exigences de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et le Client veillera à ce que ses instructions pour le traitement des données personnelles soient conformes à cette réglementation. Le Client est seul responsable de l'exactitude, de la qualité et de la licéité des données personnelles et aussi des moyens par lesquels le Client a collecté les données personnelles.
- 4.3. M-Files ne traitera les données personnelles que pour le compte du Client et conformément à ses instructions et traitera les données personnelles comme des informations confidentielles. Le Client demande à M-Files de traiter les données personnelles aux fins suivantes : (i) pour les traitements dans le cadre du Contrat et des commandes applicables ; et (ii) pour les traitements en vue de se conformer à d'autres instructions raisonnables du Client (par exemple, via un ticket de support) lorsque ces instructions sont conformes aux termes du Contrat. Lors du dépôt d'un ticket de support ou d'une autre demande de service, le Client ne peut pas transmettre de données personnelles à M-Files sans notification préalable. Si des données personnelles sont nécessaires pour le processus de gestion des incidents ou le traitement d'une autre demande de service, le Client peut choisir d'anonymiser ces données personnelles avant toute transmission du message de l'incident à M-Files.
- 4.4. L'objet et les détails du traitement des données personnelles par M-Files sont décrits dans le Contrat.

#### **5. DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES**

- 5.1. Le Client dispose à tout moment d'un accès électronique à l'environnement des Services contenant des données personnelles, permettant au Client de répondre aux demandes de la personne concernée d'exercer ses droits en vertu de de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, y compris les demandes d'accès, d'effacement, de limitation, de rectification, de transfert ou d'opposition au traitement de données personnelles spécifiques ou d'ensembles de données personnelles.
- 5.2. Dans la mesure où le Client, dans son utilisation des Services, n'a pas la capacité, notamment de corriger, modifier ou effacer des données personnelles ou limiter leur traitement, conformément à la réglementation applicable en matière de la protection des données personnelles, M-Files se conformera à toute demande commercialement raisonnable du Client destinée à faciliter de telles actions dans la mesure où M-Files est légalement autorisée à le faire.
- 5.3. M-Files doit, dans la mesure permise par la loi, informer rapidement le Client s'il reçoit une demande de la part d'une personne concernée concernant l'accès, la correction, la modification ou la suppression de ses données personnelles. M-Files ne répondra à aucune demande de la personne concernée sans l'accord préalable écrit du Client, sauf pour confirmer que la demande

concerne le Client. M-Files fournira au Client une coopération et une assistance commercialement raisonnables concernant le traitement de la demande d'accès aux données personnelles de la personne concernée, dans la mesure permise par la loi et dans la mesure où le Client n'a pas accès à ces données personnelles par le biais de l'utilisation des Services. Toute assistance fournie par le sous-traitant en dehors des services convenus dans le cadre du Contrat sera facturée par celui-ci au taux alors en vigueur appliqué par ledit sous-traitant.

## 6. PERSONNEL DE M-FILES

- 6.1. M-Files veillera à ce que son personnel impliqué dans le traitement des données personnelles soit informé de la nature confidentielle des données personnelles, ait reçu une formation appropriée sur ses responsabilités et ait signé des accords de confidentialité écrits. M-Files veillera à ce que ces obligations de confidentialité continuent d'exister après la fin de l'engagement du personnel avec M-Files.
- 6.2. M-Files veillera à ce que l'accès de M-Files aux données personnelles soit limité au personnel effectuant des Services conformément au Contrat.
- 6.3. **Contact en charge de la protection des données personnelles.** Le contact en charge de la protection des données personnelles nommé par M-Files peut être contacté à l'adresse [privacy@m-files.com](mailto:privacy@m-files.com).

## 7. SOUS-TRAITANT

### 7.1. Utilisation autorisée

- 7.1.1. Le Client autorise M-Files à sous-traiter le traitement des données personnelles à des Sous-traitants Ultérieurs. M-Files est responsable de toute violation du Contrat causée par ses Sous-traitants Ultérieurs.
- 7.1.2. M-Files veillera à ce que les Sous-traitants Ultérieurs soient liés par un contrat écrit les obligeant à fournir un niveau de protection des données au moins équivalent à celui requis par le Client dans le cadre de l'ATD.
- 7.1.3. M-Files évaluera les pratiques de sécurité et de confidentialité d'un Sous-traitant Ultérieur avant sa sélection. Les Sous-traitants Ultérieurs peuvent avoir des certifications de sécurité qui attestent de l'utilisation de mesures de sécurité appropriées. Si ce n'est pas le cas, M-Files évaluera régulièrement les pratiques de sécurité de chaque Sous-traitant Ultérieur en ce qui concerne le traitement des données personnelles.
- 7.1.4. Une liste des Sous-traitants Ultérieurs est disponible sur la page internet du site de M-Files relative à ses fournisseurs qualifiés ou à tout autre endroit désigné par M-Files à tout moment.
- 7.2. **Nouveaux Sous-traitants Ultérieurs.** L'utilisation de Sous-traitants Ultérieurs par M-Files est à sa discrétion, à condition que :

- 7.2.1. Les informations sur les Sous-traitants Ultérieurs, y compris leur nom, leur pays et les activités de traitement, sont disponibles sur : La page internet du site de M-Files relative à ses fournisseurs qualifiés ou un autre emplacement tel que désigné par M-Files à tout moment (qui peut être mis à jour par M-Files à tout moment conformément à cet ATD).
- 7.2.2. M-Files avisera le Client de tout changement sur la liste des Sous-traitants Ultérieurs.
- 7.2.3. Le Client peut s'opposer, pour une raison légitime, à l'utilisation par M-Files d'un Sous-traitant Ultérieur pour le traitement des données personnelles. Si le Client s'oppose à l'utilisation du Sous-traitant Ultérieur, les parties se réuniront de bonne foi pour discuter d'une solution. M-Files peut choisir de : (i) ne pas utiliser le Sous-traitant Ultérieur ou (ii) prendre les mesures correctives demandées par le Client dans son opposition et utiliser le Sous-traitant Ultérieur. Si aucune de ces options n'est raisonnablement possible et que le Client continue de s'opposer pour une raison légitime à l'utilisation par M-Files de ce Sous-traitant Ultérieur, l'une ou l'autre des parties peut résilier le Contrat moyennant un préavis écrit de trente jours.

## 8. TRAITEMENT À L'EXTÉRIEUR DE L'UE/EEE

- 8.1. M-Files et ses Sous-traitants Ultérieurs peuvent transférer ou traiter des données personnelles en dehors de la zone UE/EEE.
- 8.2. En cas de transfert ou de traitement en dehors de la zone UE/EEE, M-Files veille à ce que les clauses contractuelles types approuvées par la Commission européenne concernant le transfert de données personnelles en dehors de l'UE/EEE ou une garantie légale similaire telle que prévue par le RGPD, s'appliquent à ces transferts ou traitements.
- 8.3. Le Client accepte que M-Files puisse représenter le Sous-traitant Ultérieur en question par rapport aux clauses contractuelles types.

## 9. SÉCURITÉ

- 9.1. **Contrôles pour la protection des données personnelles.** M-Files doit maintenir des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour la protection de la sécurité (y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite, contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte ou l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé aux données personnelles), la confidentialité et l'intégrité des données personnelles, comme indiqué dans la Documentation sur la Sécurité, la Confidentialité et l'Architecture. M-Files surveille régulièrement le respect de ces mesures. M-Files ne diminuera pas de manière significative la sécurité globale des Services pendant la période de souscription.
- 9.2. **Certifications et vérifications par des tiers.** Le Client ou un auditeur agréé par le Client (cependant, pas un concurrent de M-Files) est autorisé à auditer les traitements dans le cadre de l'ATD. Les Parties conviendront de l'heure de l'audit et des autres détails à l'avance et au plus tard 30 jours avant l'inspection. L'audit doit être effectué d'une manière qui n'entrave pas les obligations de M-Files ou des Sous-traitants Ultérieurs vis-à-vis des tiers. Les représentants du Client et de l'auditeur doivent signer des accords de confidentialité. Le Client prendra en charge ses propres dépenses et les dépenses de M-Files occasionnés par l'audit. Si des défauts notables sont identifiés lors de l'audit, M-Files sera responsable des coûts occasionnés par de l'audit.

## 10. VIOLATION DE DONNÉES PERSONNELLES

- 10.1. M-Files informera le Client dans les meilleurs délais après avoir pris connaissance d'une violation de données personnelles. Cette notification doit au moins :
  - 10.1.1. Décrire la nature de la violation de données personnelles, y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées, ainsi que les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données personnelles concernés ;
  - 10.1.2. Fournir le nom et les coordonnées du contact auprès duquel plus d'informations peuvent être obtenues ; et
  - 10.1.3. Décrire les mesures prises ou envisagées pour remédier à la violation des données personnelles, y compris, le cas échéant, les mesures visant à en atténuer les effets négatifs éventuels.

## 11. SUPPRESSION OU RETOUR DE DONNÉES CLIENT

- 11.1. Après l'expiration du Contrat, M-Files fournira au Client, comme défini dans le Contrat, une copie des données hébergées et supprimera automatiquement toutes les données et installations du Client, sauf si la législation applicable exige la conservation des données personnelles.

## 12. DOMMAGES

- 12.1. Si un dommage matériel ou immatériel est causé à une personne en raison d'une violation du RGPD ou de l'ATD, le sous-traitant n'est responsable que dans la mesure où il n'a pas explicitement respecté les obligations applicables aux sous-traitants de données personnelles en vertu du RGPD ou dans cet ATD.
- 12.2. Les Parties ne sont tenues de payer que la partie des dommages et intérêts ou l'amende administrative correspondant à leur responsabilité pour des dommages confirmés dans une décision finale d'une autorité de contrôle ou d'un tribunal. Dans tous les cas, la responsabilité des Parties sera déterminée conformément au Contrat.
- 12.3. La responsabilité des Parties en dommages-intérêts en vertu de l'ATD sera limitée au périmètre de cet ATD et au double des montants maximaux du Contrat applicable, sauf lorsque les limitations de responsabilité sont expressément interdites par la législation applicable ou sont juridiquement invalides ou inapplicables. Pour clarifier, les dommages indirects sont exclus.

### **13. DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS**

- 13.1. L'ATD est interprété, analysé et régi conformément à la loi applicable définie dans le Contrat applicable.
- 13.2. Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'application de l'ATD doit être réglé conformément aux dispositions sur le règlement des différends incluses dans le Contrat applicable.

## Annexe 1 : Objet et détails du traitement des données

### Catégories des personnes concernées

Le Client peut transmettre des données personnelles dans le cadre des Services, dont le périmètre est déterminé et contrôlé par le Client à sa seule discrétion, et qui peut inclure, mais sans s'y limiter, des données personnelles relatives aux catégories suivantes de personnes concernées :

- Prospects, clients, partenaires commerciaux et vendeurs du Client (qui sont des personnes physiques)
- Employés ou personnes à contacter des prospects, clients, partenaires commerciaux et fournisseurs du Client
- Employés, agents, conseillers, travailleurs indépendants du Client (qui sont des personnes physiques)
- Utilisateurs du Client autorisés par le Client à utiliser les Services

### Type de données personnelles

Le Client peut transmettre des données personnelles dans le cadre des Services, dont le périmètre est déterminé et contrôlé par le Client à sa seule discrétion, et qui peut inclure, sans s'y limiter, les catégories de données personnelles suivantes :

- Les coordonnées de client tels que le nom, le titre, le téléphone, l'adresse professionnelle et les numéros de téléphone mobile et l'adresse électronique
- Les informations corporatif des clients, partenaires et fournisseurs tels que le nom, le titre, l'adresse professionnelle, les numéros de téléphone et de mobile et l'adresse électronique
- Les informations relatives à l'emploi et aux ressources humaines telles que le nom, les adresses, les coordonnées, l'âge, les informations relatives à l'emploi de la personne concernée
- Les informations financières
- Les données informatiques telles que les données des équipements liés aux services fournis, y compris les identifiants techniques, les noms d'utilisateurs, l'emplacement, les coordonnées, les données de communication et les métadonnées
- Les données de sécurité informatique telles que les logs de sécurité
- Les données de connexion
- Les données de localisation